



# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795  
Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282  
Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY S.A.E.

Président du Conseil d'Administration: S.E. ALY PACHA YEHA Vice-Présidents: M. Georges ALLEMANN et M. Byron DELLAPORTA

ASSURANCES: INCENDIE, ACCIDENTS TRANSPORTS, etc.

Siège Social ALEXANDRIE Immeuble de la Société 12, Boul. Saad Zaghloul Succursale au Caire: 17, Rue Kasr el Nil

## QUESTIONS NATIONALES

### LA LOI SUR L'AGRICULTURE

CE QUE LLE SIGNIFIE POUR L'AGRICULTURE ET L'ECONOMIE DU PAYS.

Avant toute considération sur le projet de loi fédérale sur l'amélioration de l'agriculture et le maintien de la population paysanne qui sera soumis au vote du peuple les 29 et 30 mars prochain, il n'est pas inutile de souligner qu'un premier projet, assez fortement teinté d'esprit dirigiste, reçut des milieux de l'économie suisse consultés un accueil mitigé. Le Conseil fédéral rendit hommage à l'esprit du contre-projet présenté le 11 juillet 1949. En bref, le projet qui fera l'objet de la votation populaire résulte de tractations nombreuses, de pourparlers auxquels ont été appelés à prendre part les meilleurs les plus divers de l'économie suisse, les consommateurs y compris.

Le préambule même de la loi situe la portée générale: «Encourager l'agriculture, compte tenu des intérêts de l'économie nationale». Ceux qui craindraient que la loi ne fût «trop» favorable à la classe paysanne feront bien de s'arrêter à la seconde partie de la phrase citée: «...compte tenu de l'économie nationale». En élaborant le statut agraire, le législateur n'a pas limité la vision aux seuls intérêts de l'agriculture. Il a songé, en même temps, à l'équilibre nécessaire à la Suisse. C'est devenu un lieu commun d'affirmer que la population paysanne va s'amenuisant dans notre pays. Le premier venu parmi les hommes de la rue affirmerait que la Suisse ne se peut concevoir sans une agriculture prospère. Ce langage nous l'avons entendu déjà, durant les années de guerre. Alors, chacun était d'accord de demander au paysan — et à la paysanne — suisses un effort supplémentaire. L'élémentaire vérité: «Il faut manger pour vivre» trouvait sa matérialisation dans l'extension des cultures du plan Wahlen. Des promesses faites en ces années de crise aux agriculteurs, quelques-unes ont été oubliées, d'autres n'ont pas été tenues.

### LA LOI PORTE SUR DES SECTEURS DIVERS

On veut une agriculture prospère, mais son rendement actuel est insuffisant. Or le salaire du paysan est constitué essentiellement par les prix qu'il obtient pour ses produits. De 100 qu'il était en 1948, l'indice du pouvoir d'achat de l'agriculture est tombé à 97.4 en 1950 à 92.5 en octobre 1951. Sur le plan législatif le besoin d'une nouvelle loi raisonnable se fait d'autant plus sentir que les dispositions légales en vigueur datent du 22 décembre 1893, (il s'agit d'ailleurs essentiellement d'une loi de subventionnement) et que les arrêtés d'exception pris sous l'empire de la nécessité des années de guerre et en vertu des pleins pouvoirs arriveront bientôt à expiration. Or, il n'est pas normal, en démocratie de vivre sous un régime d'exception. Mais il est juste de souligner que ces arrêtés dictés par les circonstances ont permis d'intervenir utilement dans différents secteurs de l'économie agricole.

La loi porte sur des secteurs aussi divers que la formation professionnelle du paysan, les recherches agricoles, l'extension des cultures, le ravitaillement direct du pays et l'adaptation de la production à ce ravitaillement direct, mais aussi le ravitaillement direct de la ferme elle-même, la limitation, dans certains cas, du volume des importations, l'obligation, pour les importateurs, de prendre en charge les produits indigènes du même genre, la distribution du lait dans les villes, l'élevage du bétail, la production végétale, l'économie laitière (l'A.S.A.)

semblée fédérale étant compétente pour prendre les mesures qui s'imposent). La loi n'ignore pas les dispositions d'ordre social et juridique. Concluait l'exposé qu'il faisait dernièrement au Camp de la Sagne, M. Jean Louis Barrelet, conseiller aux Etats, affirmait: «Assurer le maintien de l'agriculture suisse correspond à une impérieuse nécessité».

### ŒUVRE D'EQUITE

Vis-à-vis de la loi sur l'agriculture l'opinion des arts et métiers suisse est nette. Telle qu'elle se présente aujourd'hui la loi est une oeuvre d'équité, c'est un acte législatif cohérent qui n'intéresse pas seulement l'agriculture, mais toute l'économie du pays. Tel est brièvement résumé, le point de vue que M. Robert Jaccard, porte-parole des arts et métiers, exprima au Camp paysan de La Sagne. M. Jaccard ajoutait: En droit comme en fait, la nouvelle loi permettra de prendre toutes les mesures dont l'agriculture a besoin pour garantir son existence. Elle a une importance économique, juridique, politique. Dans notre petit pays les différents métiers et corps de métiers sont solidaires. Maîtres d'Etat, artisans, et commerçants sont unis aux paysans par des liens indissolubles. Quand une crise survient dans une branche, ses difficultés se répercutent sur les autres activités économiques de la nation.

Un représentant des consommateurs ayant été invité à prendre la parole au Camp de La Sagne, M. Ch.H. Barbier, de la direction de l'Union suisse des coopératives fut, lui aussi, catégorique. En dépit de quelques réserves, nous donnons, dit M. Barbier, notre adhésion pleine et entière à cette nouvelle loi qui représente un fait autant social qu'économique.

Il est normal, ajoutait M. Barbier, que la paysannerie suisse ait un statut digne d'elle. Il n'y a pas de raison que le paysan vive moins bien que les autres hommes. Cette revendication pour un niveau de vie juste doit trouver un écho dans le coeur de tous les citoyens. Il n'est pas normal qu'il y ait des parents pauvres de la société. Une loi qui affirme la raison d'être de l'agriculture suisse, une loi qui intéresse en même temps toute l'économie du pays, une loi qui constitue un fait social autant qu'un fait économique, ne doit pas laisser indifférent l'électeur conscient de ses responsabilités.

## UNE ALLOCUTION DE M. RUBATTEL

### NOTRE ECONOMIE NATIONALE

M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral, a été à Genève, l'hôte d'honneur du Cercle de la presse et des amis étrangers. A l'issue du grand dîner organisé à cette occasion et auquel assistaient de nombreuses personnalités, dont le président du Conseil d'Etat et des représentants des autorités municipales, le président du Cercle, M. Aymon de Senarclens, conseiller d'Etat, a remercié M. Rubattel d'avoir répondu à son invitation et lui a dit l'attachement respectueux des membres du Cercle de la presse.

Prenant ensuite la parole, M. Rubattel a émis diverses réflexions sur certains problèmes actuels relatifs à notre économie nationale. Il expliqua tout d'abord les raisons du récent appel du Conseil fédéral à la radio, montrant que celui-ci est bien placé pour juger des responsabilités, profonds du temps que nous vivons et fit état des changements impressionnants intervenus au cours de ces dernières années soit dans le domaine économique, soit dans le domaine politique. Espoir d'une paix qui va s'installer dans le monde, suivi d'années de menace de conflit et aujourd'hui nous vivons un moment d'incertitude qui nous pousse tantôt du côté de l'espoir tantôt du côté de la crainte.

Et M. Rubattel en vient à énumérer les nombreux éléments d'appréciation de la situation. Il montre les risques que nous fait courir la surproduction. La situation de prospérité que beaucoup croient durable n'a pas été touchée à son terme, mais semble avoir touché son point culminant pour nous diriger vers une nouvelle normalisation de l'économie du pays. Puis, après avoir montré combien est important le rôle du consommateur dans la conjoncture actuelle, M. Rubattel constate que les concurrents étrangers anciens sont en train de reprendre la place qu'ils occupaient avant la guerre. Les pays neufs, eux aussi ont une tendance très marquée à s'industrialiser. Au fur et à mesure que nous avançons, nous éprouvons plus de peine à placer sur les marchés mondiaux les produits de notre industrie. Nous ignorons de plus la durée des restrictions mises à l'importation.

### Les Genevoises auront le droit de dire si elles désirent le droit de vote

Ce sera une expérience fort intéressante que la consultation féminine des Genevoises, qui se fera les 29 et 30 novembre prochain dans tout le canton, cela à la suite d'un acte législatif du Grand Conseil. Officiellement, la République et Canton de Genève demande à ses habitantes genevoises et confédérées âgées de 20 ans révolus qui, à la date du 30 novembre, seront domiciliées dans le canton depuis trois mois ou moins et qui, en ce qui concerne les confédérées, sont au bénéfice d'un permis de séjour et d'un établissement, de dire par oui ou par non si elles désirent leurs droits civiques. Ce qui implique l'établissement d'un registre civique pour les électrices.

### LETRE DE BERNE

## Le sort des Suisses rapatriés

On sait qu'à la suite des promesses un peu imprudemment faites par des personnages consulaires, les Suisses rapatriés et victimes de la guerre fondaient grand espoir sur l'exécution des accords de Washington. On leur avait fait miroiter la perspective d'une indemnisation pour les pertes qu'ils ont subies — pres- que tous, en Allemagne — lors de la liquidation des avoirs allemands en Suisse. Le bénéfice l'aurait par cette opération de moitié aller aux Alliés, par moitié servir à nous couvrir de nos dommages de guerre. On avait dit aux rapatriés que la part dévolue à la Confédération leur serait répartie au prorata des pertes dont ils pouvaient fournir la preuve.

Or, comme nous le disions il y a quelques jours, un arrangement tripartite a pu être conclu qui rend caducs les accords de Washington, et nous libère de toute hypothèque tant à l'endroit des Alliés qu'à l'endroit de l'Allemagne. Cet arrangement — qui n'est que paraphé et doit être encore ratifié par les Chambres — s'il est excellent pour nous en ce qu'il satisfait pleinement notre conscience juridique et morale, est une sorte de catastrophe pour les rapatriés qui voient évanouir l'espoir de l'indemnisation pro-

## COMPTE D'ETAT 1951

Le Conseil fédéral a pris connaissance du résultat du compte d'Etat pour 1951.

Le compte financier accuse 1.889 millions de francs de dépenses pour 1.812 millions de recettes, soit un excédent de dépenses de 77 millions. Le budget approuvé par l'Assemblée fédérale portait sur un montant de dépenses de 1.902 millions. Au cours de l'exercice, les Chambres ont autorisé des reports de crédits et accordé des crédits supplémentaires pour un total de 209 millions. Les dépenses globales sont cependant restées quelque peu inférieures aux crédits inscrits au budget. Les économies obtenues sur les crédits accordés sont de l'ordre de 38 millions de francs pour les subventions, 61 millions pour les acquisitions de matériel (y compris le matériel de guerre) et 26 millions pour les sommes placées sous forme de prêts ou de marchandises. Pour tenir compte de la surévaluation économique on a renoncé à utiliser 37 millions sur les crédits ouverts pour des constructions en 1951.

Les recettes ont été de 235 millions supérieures aux prévisions. Les impôts sur le revenu et la fortune ont rapporté 55 millions l'impôt sur les transactions en matière de fortune 12 millions, les impôts de consommation 55 millions, les droits de douanes 65 millions et les autres taxes 12 millions de plus que les chiffres indiqués au budget.

Comme le recensement affecté à des buts spéciaux ont été plus élevés qu'on ne s'y attendait généralement, les versements aux provisions ont dû être augmentés. L'excédent des revenus du compte des variations de la fortune est donc de 30 millions inférieur aux estimations. L'excédent de dépenses, étant moins considérable, on enregistre néanmoins un boni de 10 millions de francs au compte général, au lieu de l'excédent de charges de 207 millions.

## Mesures de défense économique

Le 44ème rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique envers l'étranger mentionne d'abord la proposition de mesures de protection de la broderie, la viticulture et la réglementation du marché du bétail de boucherie. En ce qui concerne les transferts de capitaux dans le service réglementé des paiements a-

## QUESTIONS ET REPONSES

### CONTRE UNE PEINE DISCIPLINAIRE

M. Frei, conseiller national, socialiste, de Zurich, avait posé la question suivante au Conseil fédéral:

Dans leur cours de répétition de septembre dernier, deux soldats de la cp 1/98 ont été punis de trois jours d'arrêts de rigueur, parce que lors de l'appel principal ils avaient dans la bouche, l'un du chewing-gum, l'autre du «Lakerol» pour lutter contre un refroidissement (des manœuvres avaient eu lieu par un temps brumeux et très humide). Ces deux soldats, sans casier judiciaire, furent punis par le commandant de district de Winterthour, à côté de criminels. De quelle manière, le Conseil fédéral pense-t-il agir contre un tel commandant de compagnie, qui en infligeant des sanctions prouve ainsi son incapacité à conduire une troupe? Voici la réponse du Conseil fédéral:

Il ressort de l'enquête que les deux soldats ont été punis pour indiscipline par le commandant d'unité, qui avait qualité pour fixer la mesure de la peine. S'ils jugeaient la peine injustifiée, ils pouvaient recourir; ils ne l'ont pas fait. Le commandant de compagnie a été averti par son supérieur que dans l'un des deux cas une réprimande aurait suffi. On lui reprocha, également d'avoir fait subir les arrêts dans les prisons de district. Les deux soldats y furent conduits parce qu'il n'y avait, au moment donné, aucun autre local approprié pour l'exécution de la peine d'arrêts, peine qui devait être exécutée pendant le service. C'était le seul moyen d'éviter que ces hommes ne doivent subir leur peine après le service.

## Des Suisses à la conquête du Mont Everest

Cinq des plus célèbres alpinistes suisses ont quitté Genève pour la première étape de leur tentative de conquérir le Mont Everest. Dirigé par M. René Dittert, fonctionnaire du Bureau international du Travail, le groupe constitue une avant-garde de la première tentative de conquérir le plus haut sommet du monde, faite depuis avant la guerre. L'expédition a été organisée et financée par l'Institut Suisse de recherche alpine. Des négociations menées au début de Janvier à Londres entre des membres de cet Institut et ceux de la Société Royale de Géographie pour l'organisation d'une expédition conjointe anglo-suisse, échouèrent.

L'expédition Dittert sera par conséquent la première à entreprendre l'ascension du pic Everest sans la participation britannique, et la première tentative d'escalade de son versant sud, celui du Nepal. Toutes les précédentes expéditions britanniques avaient tenté — et échoué — d'escalader l'Everest du versant nord, situé dans le Tibet. Le 8 Juin 1924, L. Mallory et G. Irvine disparurent après avoir été vus par la dernière fois escaladant l'Everest, haut de 8845 mètres, et parvenus à moins de 300 mètres de leur but. Leur mort consacra la tradition réservant l'Everest aux Britanniques, tradition qui est rompue cette année par la première fois. Les alpinistes qui ont quitté Genève par avion pour Bombay comprennent, à part M. Dittert, MM. René Aubert, Jean-Jacques Asper, Léon Flory et René Lambert, tous Genevois. La plus grande partie de l'équipement lourd de l'expédition a été déjà expédiée en Inde par voie maritime. Un groupe de sept savants spécialisés en météorologie, géologie, botanique et avalanches

## Mission scientifique suisse en Egypte

Les astronomes suisses venus en Egypte, pour observer l'éclipse totale de soleil le 25 Février, sont rentrés en Suisse dimanche, emportant un bagage scientifique de notes et d'observations dont le dépouillement leur demandera environ deux années de travail... bien que la durée du phénomène n'ait été que de trois minutes. Deux jours avant leur départ, nous avons eu le plaisir de rencontrer dans les salons de la Légation, les Membres de cette mission, envoyée à Khartoum par la Société Helvétique des Sciences Naturelles, et dont le chef est M. le Dr. Max Waldmeyer, professeur d'astronomie à l'E.P.F. et à l'Université de Zurich, et directeur de l'Observatoire fédéral de Zurich qui dépend de l'E.P.F. Ses compagnons, M. Wilfried Baer et M. Walter Studer, étaient avec lui, et tous trois nous ont déclaré la grande satisfaction qu'ils ont eue de pouvoir faire leurs observations, et se sont loués de l'accueil chaleureux et de l'aide efficace des Autorités égyptiennes qui les ont reçus.

La mission suisse était particulièrement compétente pour effectuer son travail, car l'observatoire de Zurich, spécialisé depuis plus d'un siècle dans le domaine des recherches solaires, est devenu le centre international de ce genre d'études. Depuis quelques années, pour avancer l'étude de la couronne solaire, il a fait des observations à l'Observatoire d'Arosa sur des éclipses provoquées artificiellement. A Khartoum, les diverses missions avaient leurs camps d'observation disposés à une assez grande distance les uns des autres, dans le désert, et de ce fait le moment de l'apparition du phénomène n'a pas été exactement le même pour chacune d'elles, le décalage ayant atteint jusqu'à 2 ou même 3 secondes; l'heure exacte leur était communiquée directement par Greenwich; nos compatriotes étaient équipés de chronomètres Ulisse Nardin. Il ne nous appartient pas de faire un compte-rendu des travaux de la Mission, nous voulons simplement constater que la Suisse se tient toujours à l'avant-garde des questions scientifiques et féliciter la Société Helvétique des Sciences Naturelles de veiller constamment à l'avancement désintéressé des connaissances humaines.

Maxime, qui, entre temps, a été expulsé de Suisse et s'est vu interdire l'accès des territoires français et italien, s'est établi en Palestine. Il a tenté un procès en atteinte à l'honneur à Mandi et au journaliste zürichois Rudolf Wetter, parce que le premier l'a traité à plusieurs reprises d'agent communiste et que le second a publié dans une série de journaux des articles dans le même sens. Son avocat, Me. W. Baechi a porté contre le parquet fédéral et un inspecteur de la police fédérale des accusations dont la plus grave fait état de corruption. Selon lui, cet inspecteur se serait laissé abuser lui-même et le parquet fédéral par Mandi à propos d'affaires privées de celui-ci et, dans le cas Maximo comme dans d'autres, il aurait fait en sorte que des personnes soient expulsées ou se voient interdire l'accès du territoire suisse dans l'intérêt de Mandi. Il se serait servi pour cela d'un agent, qui devait par la suite se mettre encore à la solde de Maximo. De plus, il aurait travaillé avec un agent provocateur et toléré, contre son devoir, qu'un agent du service de sûreté française se livre en territoire suisse à des agissements illégaux. En outre, il se serait mélangé soit directement, soit par l'intermédiaire de ses agents — du litige de Mandi avec Löw, qui fut tout d'abord une affaire de chantage. Me. Baechi a encore affirmé que lorsqu'il s'est agi de décider si Maximo devait être autorisé à entrer en Suisse pour être entendu comme témoin, M. von Steiger, alors conseiller fédéral, et M. Lüthi, procureur de la Confédération, avaient convenu que cette autorisation devait être accordée, mais qu'il fallait intervenir en même temps en Palestine pour qu'il soit empêché de se présenter.

## THEMIS EN SUISSE

### ATTEINTE A L'HONNEUR

Le tribunal de district de Zurich s'est occupé cette semaine d'une affaire d'atteinte à l'honneur qui a d'intéressants rapports avec le procès Vitianu et l'affaire de fraude fiscale dans laquelle était impliquée la fabrique de chausures Löw. Plusieurs étrangers sont en cause. Le ressortissant roumain Maximo, qui s'appelait autrefois Moise Edelsien et a porté à l'occasion divers autres noms (il a fait partie du procès entourage de Léline au début de la révolution soviétique) a été entendu comme témoin lors du procès Vitianu, et ses dépositions ont contribué dans une très grande mesure à l'acquiescement de celui-ci sur un des principaux chefs d'accusation. Un autre Roumain, Vasile Goldberger, alias Vasile Marin, qui a avoué spontanément avoir eu en Suisse, en tant que communiste roumain, une activité de mouchard, a présenté Maximo comme un maître-chanteur et un espion de plus grande envergure et plus dangereux que Vitianu. Un troisième personnage, Joseph Mandl, un émigré roumain, est celui qui, en dénonçant Vitianu, mit en branle la procédure pénale engagée contre ce dernier; c'est aussi lui qui fit éclater l'affaire de fraude fiscale d'Oberach par ses démarches pour se faire payer par la fabrique Löw une créance contestée de 1 à 2 millions de francs suisses.

## Des Suisses à la conquête du Mont Everest

Cinq des plus célèbres alpinistes suisses ont quitté Genève pour la première étape de leur tentative de conquérir le Mont Everest. Dirigé par M. René Dittert, fonctionnaire du Bureau international du Travail, le groupe constitue une avant-garde de la première tentative de conquérir le plus haut sommet du monde, faite depuis avant la guerre. L'expédition a été organisée et financée par l'Institut Suisse de recherche alpine. Des négociations menées au début de Janvier à Londres entre des membres de cet Institut et ceux de la Société Royale de Géographie pour l'organisation d'une expédition conjointe anglo-suisse, échouèrent.

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTE  
**LE LAIT GAILLÉ VITAMINÉ**  
Vitamines A + B1 + B2 + C + D  
En vente chez:  
**GROPPI, Tél. 46199/8/7**  
**A L'AMERICAIN, Rue Soliman Pacha**  
et auprès des Revendeurs  
R.C. 76886



AU PALAIS FEDERAL SUBVENTIONS FEDERALES

Dans un exposé du Bureau fédéral de statistique sur les Subventions fédérales en 1949...

Le total des subventions donné par la présente statistique diffère de 16,9 millions...

Après s'être élevé sans interruption depuis 1940, le montant global des subventions est descendu à 461 millions de francs...

Ce recul s'explique avant tout par la diminution sensible des sommes affectées à la réduction du coût de la vie...

Après s'être élevé sans interruption depuis 1940, le montant global des subventions est descendu à 461 millions de francs...

POUR LE RAVITAILLEMENT CEREALES PANIFIALES

Se fondant sur une décision de la commission compétente du Conseil national...

Il y déclare entre autres choses : Le ravitaillement du pays en blé est régi, à l'heure actuelle, par la législation de 1932...

LA SUISSE A L'ETRANGER

REMISE DE LETTRES DE CREANCES

S. Exc. M. Duque-Gomez a été reçu en audience au Palais fédéral par M. Charles Kobelt...

TRANSPORTS

LE RACCORDEMENT DU CANAL D'OTTMARSHHEIM A LA VOIE NAVIGABLE DU RHIN

Le Département fédéral des postes et chemins de fer communique : Comme on le sait, le traité de Versailles donna à la France le droit de construire, parallèlement au Rhin entre Bâle et Strasbourg...

Le premier palier, celui de Kembs, fut mis en service en 1933. Le deuxième, Ottmarsheim, a été mis en chantier en 1948...

Après s'être élevé sans interruption depuis 1940, le montant global des subventions est descendu à 461 millions de francs...

grands des deux écluses (185.23 m.) est en exploitation.

Immédiatement après cette mise en service, on a commencé à fermer l'accès au Rhin à l'aval de l'usine de Kembs...

Après les explications théoriques, la votation populaire s'annonce ne sera pas sans intérêt, car il s'agira de savoir si des subventions publiques seront accordées à ces travaux...

On vient de mettre en chantier le 5ème palier du « Grand Canal » celui de Fessenheim.

G.I.C.R.

NOMINATION DU CONSEIL FEDERAL

Le Conseil fédéral a nommé le ministre Pierre Michel membre du conseil de la fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge...

EXPOSITION LEONARD DE VINCI

Selon un communiqué, la Commission suisse de l'UNESCO, poursuivant son programme de diffusion d'oeuvres artistiques...

Dans nos Cantons

ARGOVIE

AU GRAND CONSEIL En ouvrant la séance du grand conseil, le président a commenté les résultats de la votation cantonale...

BALE

GRAND CONSEIL DE BALE Le Grand Conseil s'est occupé de la révision de la loi sur les retraites du personnel de l'Etat...

BERNE

GRAND CONSEIL BERNOIS Le Grand conseil bernois a examiné en première lecture le projet de loi tendant à favoriser la constitution de réserves de crises...

GLARIS

GRAND CONSEIL DE GLARIS Le Grand Conseil a fixé la landsgemeinde au 4 mai. Il a approuvé une nouvelle loi de construction qui devra encore être soumise à la prochaine landsgemeinde...

GRISONS

LES FLEAUX NATURELS EN 1951 DANS LE CANTON DES GRISONS Les dommages dus aux éléments ont chargé les comptes de l'assurance-incendie du canton des Grisons...

LUCEERNE

GRAND CONSEIL DE LUCERNE Au cours de la première séance de la session ordinaire de printemps du Grand Conseil...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse, - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

GENEVE

CONSEIL ADMINISTRATIF DE GENEVE

Le Conseil administratif de la ville de Genève demande au Conseil municipal l'autorisation d'allouer aux retraités et pensionnés de l'administration municipale genevoise les mêmes allocations de vie chère que celles adoptées par les Chambres fédérales...

SOCIETE SUISSE-HOLLANDE

Une exposition des oeuvres du peintre hollandais Nicolas-Eckman, a été ouverte aux galeries Katz à Bâle sous le patronage de la société Suisse-Hollandaise...

LE JURY DU 8ème CONCOURS INTERNATIONAL D'EXECUTION MUSICALE, GENEVE, 1952

La liste des jurés du 8ème Concours international d'exécution musicale, qui aura lieu du 22 septembre au 5 octobre 1952 au Conservatoire de Genève...

GRAND CONSEIL BENOIS

Le Grand conseil bernois a examiné en première lecture le projet de loi tendant à favoriser la constitution de réserves de crises par les entreprises privées...

GRAND CONSEIL BENOIS

Le Grand conseil bernois a examiné en première lecture le projet de loi tendant à favoriser la constitution de réserves de crises par les entreprises privées...

GLARIS

GRAND CONSEIL DE GLARIS Le Grand Conseil a fixé la landsgemeinde au 4 mai. Il a approuvé une nouvelle loi de construction qui devra encore être soumise à la prochaine landsgemeinde...

GRISONS

LES FLEAUX NATURELS EN 1951 DANS LE CANTON DES GRISONS Les dommages dus aux éléments ont chargé les comptes de l'assurance-incendie du canton des Grisons...

LUCEERNE

GRAND CONSEIL DE LUCERNE Au cours de la première séance de la session ordinaire de printemps du Grand Conseil...

SCHAFFHOUSE

LE THEATRE MUNICIPAL DE SCHAFFHOUSE EN DECREPITE

Au Théâtre municipal de Schaffhouse, construit il y a près de 100 ans et connu sous le nom de « Imthürmen », une partie du plafond en gypse situé sous la coupole s'est détachée...

THURGOVIE

GRAND CONSEIL THURGOVIEN

Le Grand Conseil thurgovien a achevé l'examen en première lecture de la nouvelle loi sur les élections et votations. Enfin, il a approuvé une subvention extraordinaire de 28.000 francs...

VALAIS

APPROBATION DU CONSEIL FEDERAL

Le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté du Conseil d'Etat du canton du Valais, du 18 janvier 1952, donnant force obligatoire générale au contrat collectif rétroactif...

L'INCENDIE DE LA FORET DE GONDO

L'incendie de la forêt de Gondo, qui, sur une distance de près de 100 mètres a envahi le territoire italien, a pu être circonscrit dans cette région par les efforts des pompiers de Varza et environ...

NEUCHÂTEL

AU CONSEIL GENERAL

Le conseil général, après avoir voté un crédit de 262.500 francs pour la construction d'une ferme à Bellemont, a longuement discuté une motion du groupe libéral demandant la réalisation d'une étude financière valable pour les prochains exercices...

SAINT-GALL

GRAND CONSEIL DE SAINT-GALL

Le Grand Conseil de Saint-Gall a examiné en deuxième débat la nouvelle loi sur l'assurance-chômage et les secours de chômage puis le Conseil a passé au projet de loi sur les votations. Il a adopté par 84 voix contre 81 une proposition de la commission d'après laquelle...

ZURICH

LA QUESTION DE RHEINAU

Dans le cadre des pourparlers concernant l'usine électrique de Rheinau, un entretien a eu lieu le 6 mars à Zurich, sous la présidence de M. Escher, conseiller fédéral avec les autorités du Pays de Bade. Le Dr. Eggert, ministre des finances de Bade et le Dr. Schneider, conseiller ministériel, y prirent part. Le but de cette discussion était de connaître le point de vue du Pays de Bade, quant au désir formulé par le comité hors-parti pour la protection du paysage Chute du Rhin-Rheinau...

GENEVE

CONSEIL ADMINISTRATIF DE GENEVE

Le Conseil administratif de la ville de Genève demande au Conseil municipal l'autorisation d'allouer aux retraités et pensionnés de l'administration municipale genevoise les mêmes allocations de vie chère que celles adoptées par les Chambres fédérales...

SOCIETE SUISSE-HOLLANDE

Une exposition des oeuvres du peintre hollandais Nicolas-Eckman, a été ouverte aux galeries Katz à Bâle sous le patronage de la société Suisse-Hollandaise...

LE JURY DU 8ème CONCOURS INTERNATIONAL D'EXECUTION MUSICALE, GENEVE, 1952

La liste des jurés du 8ème Concours international d'exécution musicale, qui aura lieu du 22 septembre au 5 octobre 1952 au Conservatoire de Genève...

GRAND CONSEIL BENOIS

Le Grand conseil bernois a examiné en première lecture le projet de loi tendant à favoriser la constitution de réserves de crises par les entreprises privées...

GRAND CONSEIL BENOIS

Le Grand conseil bernois a examiné en première lecture le projet de loi tendant à favoriser la constitution de réserves de crises par les entreprises privées...

GLARIS

GRAND CONSEIL DE GLARIS Le Grand Conseil a fixé la landsgemeinde au 4 mai. Il a approuvé une nouvelle loi de construction qui devra encore être soumise à la prochaine landsgemeinde...

GRISONS

LES FLEAUX NATURELS EN 1951 DANS LE CANTON DES GRISONS Les dommages dus aux éléments ont chargé les comptes de l'assurance-incendie du canton des Grisons...

LUCEERNE

GRAND CONSEIL DE LUCERNE Au cours de la première séance de la session ordinaire de printemps du Grand Conseil...

SCHAFFHOUSE

LE THEATRE MUNICIPAL DE SCHAFFHOUSE EN DECREPITE

Au Théâtre municipal de Schaffhouse, construit il y a près de 100 ans et connu sous le nom de « Imthürmen », une partie du plafond en gypse situé sous la coupole s'est détachée...

THURGOVIE

GRAND CONSEIL THURGOVIEN

Le Grand Conseil thurgovien a achevé l'examen en première lecture de la nouvelle loi sur les élections et votations. Enfin, il a approuvé une subvention extraordinaire de 28.000 francs...

VALAIS

APPROBATION DU CONSEIL FEDERAL

Le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté du Conseil d'Etat du canton du Valais, du 18 janvier 1952, donnant force obligatoire générale au contrat collectif rétroactif...

L'INCENDIE DE LA FORET DE GONDO

L'incendie de la forêt de Gondo, qui, sur une distance de près de 100 mètres a envahi le territoire italien, a pu être circonscrit dans cette région par les efforts des pompiers de Varza et environ...

NEUCHÂTEL

AU CONSEIL GENERAL

Le conseil général, après avoir voté un crédit de 262.500 francs pour la construction d'une ferme à Bellemont, a longuement discuté une motion du groupe libéral demandant la réalisation d'une étude financière valable pour les prochains exercices...

SAINT-GALL

GRAND CONSEIL DE SAINT-GALL

Le Grand Conseil de Saint-Gall a examiné en deuxième débat la nouvelle loi sur l'assurance-chômage et les secours de chômage puis le Conseil a passé au projet de loi sur les votations. Il a adopté par 84 voix contre 81 une proposition de la commission d'après laquelle...

ZURICH

LA QUESTION DE RHEINAU

Dans le cadre des pourparlers concernant l'usine électrique de Rheinau, un entretien a eu lieu le 6 mars à Zurich, sous la présidence de M. Escher, conseiller fédéral avec les autorités du Pays de Bade. Le Dr. Eggert, ministre des finances de Bade et le Dr. Schneider, conseiller ministériel, y prirent part. Le but de cette discussion était de connaître le point de vue du Pays de Bade, quant au désir formulé par le comité hors-parti pour la protection du paysage Chute du Rhin-Rheinau...

LES FORCES HYDRAULIQUES, RICHESSE DE LA SUISSE

Une exposition destinée à montrer que les usines hydrauliques contribuent à la richesse de la Suisse a été installée dans les vitrines du Crédit suisse à la Bahnhofstrasse à Zurich...

M. Linder, directeur du Crédit suisse a souhaité la bienvenue à l'assistance puis M. Barth, délégué de l'Electro-Watt, Société pour entreprises industrielles et électriques à Zurich a montré que l'activité de la société a été consacrée ces dernières années surtout à l'intérieur du pays...

LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION DU CANTON DE ZURICH

Le programme de construction du canton de Zurich pour l'année 1952 a été approuvé par le Conseil d'Etat. Les corrections de routes et de cours d'eau ainsi que l'édification d'immeubles entraîneront une dépense de 19,6 millions de francs...

CORICIDE JAPONAIS

tire le mal par sa racine promptement et radicalement WEISSER'S PHY CAIRO et dans les principales Pharmacies et Drogueries

ELECTRICITE LUIGI MASCHIO

13, Rue Sélim Kaptan Téléphone 27872 ALEXANDRIE - Egypte Tous genres d'applications Canalisations électriques pour force et éclairage Sonneries, Microphones, Réparations de dynamos, etc Bonnes références

Sécurité d'abord ! ASSUREZ-VOUS A "LA GENEVOISE" COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Fondée à Genève en 1872

CAPITAL ET RESERVES : 250 MILLIONS DE FRANCS SUISSES Directeur pour l'Orient : A.M. DANISH Bsc. A.I.A. 21, Avenue Fouad Ier, au Caire. A Alexandrie, 26, rue Fouad Ier. Tél.: 29941. « LA GENEVOISE » investit en Egypte les réserves des assurances contractées dans ce pays. Sa fortune libre placée en Suisse constitue une garantie supplémentaire. « LA GENEVOISE » accorde des prêts sur hypothèques d'immeubles locaux urbains à des conditions avantageuses.

SPIRO SPATHIS

Manufacturer of Mineral Waters High Class Productions 8 Sharla Khallig El Khôr (Emad El Din) - CAIRO Tél.: 51038 - R.C. Cairo 4925

Advertisement for Firestone Champion De Luxe tires, featuring a large image of a tire and text: 'The New Firestone De Luxe CHAMPION 55% plus résistant 60% plus d'angles antidérapants 32% de rendement kilométrique supérieur EQUIPEZ VOS VOITURES DE PNEUS FIRESTONE CHAMPION DE LUXE LE PNEU COMPORTANT LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ SULZER FRÈRES Representants exclusifs pour l'Égypte LE CAIRE 30, Avenue Fouad Ier Imm. Union-Vie - Tél. 46568 R.C.C. 16539 ALEXANDRIE 5, rue de la Gare du Caire Tél. 23815 R.C.A. 10637 BEST TODAY... STILL BETTER TOMORROW'



ELECTRICITE LUIGI MASCHIO 13, Rue Sélim Kaptan Téléphone 27872 ALEXANDRIE - Egypte Tous genres d'applications Canalisations électriques pour force et éclairage Sonneries, Microphones, Réparations de dynamos, etc Bonnes références



Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

DIMANCHE 23 MARS 1952 9 h. 30 Catéchisme

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

DIMANCHE 23 MARS Quatrième de la Passion

DONATIONS En mémoire de la regrettée Mme NINA KLAUSER

CERCLE SUISSE DU CAIRE

MENU Tarte au Fromage

Langue de charolais fumée au maître

VIENDE DE PARAITRE « ANATHÈMES »

PETITE ANNONCE No. 115

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA - Tél. 29054 - « Il camaino del Piave »

FOUAD - Tél. 24832 - « Retour à la vie »

GAITE - Tél. 21225 - « White heat »

METRO - Tél. 22850-22859 - « Across the wide Missouri »

A ALEXANDRIE

COLONIE SUISSE D'ALEXANDRIE

Tous les Suisses et Suissesses immatriculés au Consulat Suisse

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COLONIE

SAMEDI 29 MARS 1952 à 5 h. 30 p.m.

Ceux qui n'auraient pas encore reçu la convocation sont priés

A L'ATELIER

JEUDI 20 MARS à 6 h. 45 p.m. RECITAL DE PIANO

Au programme : J. S. BACH - Toccata en Do mineur

W. A. MOZART - Sonate en La Mineur

M. RAVEL - Valse, nobles et sentimentales

ENRICO TERNI - Deux Etudes No. 3 et 4

F. POULENC - Pastorale et Toccata

VENDR. 21-3-1952 à 6 h. 45 p.m.

TROIS FILMS ARTISTIQUES ET DOCUMENTAIRES

« PAYS OU FLEURIT L'ORANGER »

« LE SCULPTEUR MAILLOL »

« LA CITE UNIVERSITAIRE »

AUX AMITIES FRANÇAISES

JEUDI 20 MARS à 7 h. p.m.

« ARISTIDE BRUANT, Chansonnier Français »

Conférence de Mme DOREYA FAHMY

La conférence sera illustrée par des poèmes dits par MM. FRANÇOIS DE LA CHAUSSEE

DIMANCHE 23 MARS EXCURSION

aux Monastères de Wadi Natroun

et visite des installations de la « Salt and Soda »

SALLE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES HELLENIQUES

D'ALEXANDRIE 9, Rue Stamboul

DIMANCHE 30 MARS à 11 h. CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Exécutants : Violons - Prof. B. Cajo, P. Marinelli, T. Gabbour, Ara Katchadourian

Altos - Prof. A. Corbo, S. Varvaresso

Violoncelles - Prof. M. Guz, J. Oumov

Au programme : Mozart - Spiro Varvaresso Mendelssohn

Il y a deux ans, le Révérend Père Martin, oratorien éminent

et musicien réputé, reconstituait après forces recherches et travaux

une Missa Sacri Regum Francorum - Messe du Sacre des Roys de France

pour choeurs, orgues et trompettes, qu'il attribua à Etienne Moulinié

compositeur dont on sait fort peu de choses, sinon qu'il était languedocien

il vécut dans la première moitié du XVIIème siècle et qu'il aurait été - ce que d'aucuns affirment inexact - maître de ballet à la Cour de Louis XIII

Les quelques manuscrits de sa main qui sont parvenus jusqu'à nous permettent de supposer qu'il fut un musicien de talent à qui l'on doit quelques pages de musique sacrée, dont notamment un Requiem

Exécutée à Saint-Roch, à la Radiodiffusion française, puis l'été dernier, au Festival d'Aix-en-Provence, l'oeuvre fut accueillie avec enthousiasme

On s'accorda unanimement à en louer la bienvue et la perfection de l'écriture polyphonique ; le ton de grandeur majestueuse qui s'en dégageait et que rehaussaient d'éclatantes fanfares de trompettes ne semblait laisser aucun doute quant à la destination de cet ouvrage dont on imaginait rétrospectivement l'effet qu'il devait produire sous les voûtes imposantes de la Cathédrale de Reims

Incontestablement la Messe du Sacre des Roys de France apparaissait comme l'un

des plus purs chefs-d'oeuvre du dix-septième siècle et Moulinié, dont on avait fort peu parlé jusqu'alors, devenait le digne successeur de Josquin des Prés et des grands maîtres de l'âge d'or de la polyphonie

Un sensationnel coup de théâtre devait toutefois suivre la reprise de l'oeuvre lors d'une manifestation donnée récemment à l'occasion du bimillénaire de Paris

Un musicologue français, M. Félix Raugel, à qui cette révélation soudaine avait paru quelque peu suspecte, entreprit de patientes recherches parmi les archives très complètes que la Ville de Reims possède au sujet des sacres des rois

LA VIE DE L'ESPRIT

L'ECOLE D'ALEXANDRIE

Conférence du Prof. Arnaldez

Que serait l'homme sans la parole ?

Il est difficile de répondre à cette question

Car nous usons tellement de la parole que nous ne savons plus sa valeur

Il est naturel de parler, et quand on parle, de se croire compris

Mais ce langage que nous tenons de nos parents, d'un pays, et dont sommes toute, nous usons si légèrement, nous ne savons pas plus comment il se fait, qu'un auditeur de radio comprend l'appareil dont il se sert

C'est un instrument. Et à qui l'emploie, quelque compliqué soit-il, un instrument est toujours simple

Ce langage sert pour le courant de la vie, mais quand il veut traduire nos besoins les plus profonds, celui de comprendre la recherche de Dieu, il subit un effort, une poussée qui le disloque

Entre la pensée ou la croyance à naître et la formulation de cette pensée ou croyance, il y a une distance qu'il s'agit de combler

Et toute la difficulté est là pour celui qui veut communiquer une expérience d'ordre intellectuel ou spirituel

D'autre part le langage est-il clair ? Non, il est au contraire semé de pièges

Souvent il dirige notre pensée plus que notre pensée ne le dirige

Il participe du mythe, beaucoup plus que de la pensée rationnelle

Plus que le simple des mots est équivoque

C'est ce fait là que M. Arnaldez met d'abord en lumière par des exemples topiques

Car, si un philosophe veut s'exprimer, il s'agit de savoir « comment » il le fera

Aussi, selon notre conférence, le grand dit subir toute une transformation pour s'élever à l'expression des idées

On voit cette transformation quand on compare la langue d'Homère à celle de Platon

Homère dit du héros Ajax, pour exprimer qu'il est courageux : « qu'il est vêtu d'une vigueur impétueuse »

Cette image, il la prendra qui monde des choses, des êtres matériels qui tombent sous le sens (ici l'idée de vêtement)

Il représente l'esprit avec les mots de la matière

A l'époque de Socrate et de Platon, l'homme grec et sa civilisation ont évolué et le langage avec

Aussi ce langage se spiritualise, s'élève

On ne représente plus l'esprit avec les mots du corps

Le mot dégagé, par la critique platonicienne de l'emprise du monde physique, va devenir un intelligible et correspondre à une idée

Voilà pourquoi Platon oppose sans cesse deux espèces de langages qui correspondent à deux espèces de perceptions : le « mathos » et le « logos »

C'est-à-dire le mythe et la pensée rationnelle

Le mythe représente une perception obscure, incomplète de la vérité

Le logos, l'appréhension de la vérité divine

Du reste le mot de mythe s'est enrichi de nombreux sens

De la signification de mot, parole, il a passé au sens d'un assemblage de paroles

Les récits fabuleux des poètes, de ce sens, il va passer, grâce à Platon, à une signification nouvelle

Le récit allégorique qui enveloppe une vérité rationnelle

Par le mythe platonicien la réalité des choses est saisie par le langage, au moyen de l'intelligence, et ici le mythe tend au logos

Mais le temps passe... Nous ne sommes plus à Athènes, petite cité individualiste et berceau de la démocratie

Nous sommes à Alexandrie et là va s'effectuer un nouveau stade de la recherche philosophique et religieuse

Le monde est assimilé à une cité universelle, et l'homme est un citoyen du monde

Le cosmopolitisme, au sens premier du terme, va signifier l'appartenance au monde, c'est-à-dire au cosmos

NECROLOGIE

Mme NINA KLAUSER

Un de nos compatriotes, M. Emile Klausner, vient encore de perdre sa mère

La sachant malade, il était parti pour St. Gall, il y a quelques semaines et avait eu la joie de passer plusieurs jours auprès d'elle et de la laisser en meilleure santé

Mais il était à peine de retour au Caire, quand la nouvelle de sa mort lui est parvenue

Qu'il veuille bien trouver ici, pour lui-même et pour tous les siens, l'expression de notre très affectueuse sympathie

AU CAIRE

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

MARDI 25 MARS Réunion au CERCLE SUISSE D'EMBABEH

Pour la réunion du MARDI 8 AVRIL

Mesdames GEIGER et GMEUR Tourah, ont l'amabilité d'inviter les membres de l'U.D.S. à venir prendre le thé dans leurs jardins

La réunion du MARDI 22 AVRIL se tiendra au CERCLE D'EMBABEH

Les autos partent vers 3 h. 30 p.m. de l'Hôpital Victoria, comme d'habitude

Nouvelles Sportives

CYCLISME

Aujourd'hui Milan-San Remo

C'est aujourd'hui 19 mars que sera disputée la course Milan-San Remo, première grande épreuve internationale de la saison 1952

et première course comptant pour le challenge Desgrange-Colombo

On sait que cette course qui a lieu à date fixe (toujours le 19 mars, jour de la fête de Saint Joseph qui est un jour férié en Italie) sera disputée sur son parcours habituel de 282 km, soit Milan-Pavie, Voghera, Tortona, Novi Ligure, Ovada, Col di Turchino (532 m.) à 142 km du départ, Voltri (ou les coureurs rejoignent la rive de la Méditerranée), Varazze, Savone, Albenga, Alassia, Capo Mele, Capo Cervo, Capo Berta, Imperia et San Remo

Bien entendu une course de cette importance ne peut être ouverte qu'à des coureurs possédant un certain palmarès et les organisateurs se réservent le droit de ne pas accepter les inscriptions de coureurs ne leur paraissant pas assez qualifiés pour une course aussi dure et surtout aussi longue

Outre la participation des Suisses Kubler, Koblet, Brun, Schauer, Croci Torti, Giovanni Rossi, Fritz Zbinden, Spuhler, deux équipes de marque y prennent part : Tout d'abord l'équipe Ganna, avec Magni, Baroni, Salimbeni, Renzo Zanazzi, Franchi et Giudei, puis l'équipe Benotto, avec Bevilacqua, De santi, Zampini, Grosso, Bof, Ghirardi, Sartini, Colombo et Pettinati

Les six jours d'Anvers

En voici le classement final : 1. Strom-Arnold, 243 points ; à 1 tour ; 2. Brunel-van Steenberghe, 398 points ; 3. Schulte-Peters, 195 points ; 4. Van Vliet-Hoermand, 203 points ; à 2 tours ; 5. Godeaux-Boussot, 391 points ; 6. Buy Olivier, 329 points ; 7. De Benkelaere-Ryckaert, 188 points ; 8. Depaun-Glorieux, 261 points ; 9. Kubler-van Buren 176 points ; à 3 tours ; 10. Ockers-Bucher, 176 points

Alexandre Burtin dirigera l'équipe suisse au Tour de France

Lors d'une réunion du comité national, tenue à Genève, il a été décidé de confier à nouveau, cette année, à Alexandre Burtin, la direction de l'équipe suisse du Tour de France

Burtin suivra toutes les grandes épreuves suisses de la route pour pouvoir proposer au comité national le choix de tel ou tel coureur

Le comité national ne pouvait mieux faire que redonner sa confiance à celui qui, deux fois de suite, a pu amener au Parc des Princes des vainqueurs du Tour-Kubler et Koblet

Espérons que cette année, il aura à sa disposition une équipe de valeur

SKI

Les championnats d'Italie

A Cavarzere pour le slalom géant. Classement : 1. Zeno Colo, 1'57"2 ; 2. Carlo Gartner à 2"2 ; 3. Bruno Burrini à 4"2 ; 4. Albino Alvera à 4"4 ; 5. Roberto Lacedelli à 4"9 ; 6. Ermanno Nogler à 5"

« Ce n'est pas à moi à rechercher les sources en question ! C'est à l'affaire des musicologues... »

« Quel est le mystère de tant d'effacement, se demande celui-ci ? Le Père Martin, savant musicien, a probablement le projet d'exhumer des partitions inconnues qui ne seront pas, cette fois, des reconstructions »

N'a-t-il pas peur de compromettre son avenir de musicologue en affirmant ses qualités de compositeur ?

Faut-il croire à de la modestie ou à l'embaras du choix entre la gloire du savant et celle du créateur ?

Autant de questions auxquelles le proche avenir apportera peut-être une réponse

Mais, en attendant que le voile soit levé autour de cette « ténébreuse affaire », faisons notre la conclusion de Gavoty, lors du débat radiophonique : Les vraies victimes de ce procès, pour l'instant, sont... les rois de France, puisque en définitive, on applaudit depuis deux ans une messe admirable, composée pour leur couronnement, alors qu'ils sont les seuls à ne l'avoir jamais entendue !

JEAN PIERRE ROBERT. (Gazette de Lausanne)

CHRONIQUE MUSICALE

Une messe qui fait du bruit

« Ce n'est pas à moi à rechercher les sources en question ! C'est à l'affaire des musicologues... »

« Quel est le mystère de tant d'effacement, se demande celui-ci ? Le Père Martin, savant musicien, a probablement le projet d'exhumer des partitions inconnues qui ne seront pas, cette fois, des reconstructions »

N'a-t-il pas peur de compromettre son avenir de musicologue en affirmant ses qualités de compositeur ?

Faut-il croire à de la modestie ou à l'embaras du choix entre la gloire du savant et celle du créateur ?

Autant de questions auxquelles le proche avenir apportera peut-être une réponse

Mais, en attendant que le voile soit levé autour de cette « ténébreuse affaire », faisons notre la conclusion de Gavoty, lors du débat radiophonique : Les vraies victimes de ce procès, pour l'instant, sont... les rois de France, puisque en définitive, on applaudit depuis deux ans une messe admirable, composée pour leur couronnement, alors qu'ils sont les seuls à ne l'avoir jamais entendue !

JEAN PIERRE ROBERT. (Gazette de Lausanne)

Visitez la FOIRE DE BALE 19-29 AVRIL en voyageant par SWISSAIR TARIF SPECIAL ALLER et RETOUR LE CAIRE-BALE L.E. 105

LA JOIE DE S'HABILLER se résume en une coupe provenant de chez Melki Maître Drapier Rue Tewfick No. 13 - Tél. 20438 Alex.

RADIOS-RADIOGRAMOS le plus grand perfectionnement radiophonique pour faciliter la localisation des stations à ondes courtes VOGLER & Co.

s/s PACE RAPIDITE LUXE CONFORT d'Alexandrie directement pour : NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth

THE CAIRO SAND BRICKS Co. S.A.E. B.P. 959, LE CAIRE - Tél. 59505/6 R. C. Caïre 723. Usines à l'Abasieh et Bassatine.

The Tractor & Engineering Co. S.A.E. (incorporating MOSSERI, CURIEL & Co.) ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caïre LE CAIRE: 18, Rue Emad el Din

Avant qu'il ne soit TROP TARD ! SONGEZ DES A PRESENT A VOTRE VOYAGE confiez PELTOURS le soin de l'établir Bateaux - Avions - Chemin de fer - Hôtel



Propos naïfs

AU FOU!

Dans un établissement secondaire de Lausanne, les élèves ont été invités par leur professeur à copier puis à apprendre une poésie, dont la valeur pédagogique ne saurait échapper à personne. Car c'est, en somme, un traité sur l'éducation.

Voici les échantillons cités par le dit journal:

« Bandit! Voyou! Voleur! Assassin! C'est la meute des hommes gens Qui fait la chasse à l'enfant... »

Ce qui représente déjà une bien jolie définition de l'école! Quant aux méthodes, voici:

« Et les gardiens à coups de clés lui avaient brisé les dents, Et puis ils l'avaient laissé étendu sur le ciment. Bandit! Voyou! Voleur! Assassin!

Il y a encore un petit passage bien croquignolet:

« Pour chasser l'enfant pas besoin de permis Tous les braves gens s'y sont mis C'est un enfant qui s'enfuit On tire sur lui à coups de fusil Bandit! Voyou! Voleur! Assassin! »

Ces vers sont de Jacques Prévert; et l'on comprend mieux pourquoi cet auteur est une des coqueluches des jeunes générations! Poésie pas morte, lettre suit. Cinq lettres, même...

Notre pays a toujours été la terre élue des pédagogues. Des qu'on n'a plus pu exporter de militaires, on a rétabli la balance commerciale en fournissant aux cours des professeurs de français des deux sexes. Traditionnellement, les empereurs de Russie avaient l'accent vaudois, et Rousseau, en écrivant l'Emile, s'est souvenu qu'il était Genevois.

Or notre siècle est celui de la libération de l'enfant. Partout. C'est dire que nous ne sommes pas demeurés en arrière! En avons-nous connu, des théories...

Il faut dire qu'il y a vingt-cinq ans — j'y étais — l'enfant était un esclave malmené. A la maison, il n'avait la parole qu'après les parents. A l'école, on lui mettait des notes, on le soumettait à des examens, et il y avait un cachot pour les récalcitrants.

Et puis, les méthodes ne manquaient pas d'une sèche cordialité. Un mauvais carnet se prolongeait d'une fessée, car on ne savait pas encore que la paresse se soigne par psychanalyse. Et il me souvient d'avoir eu les complexes littéraires martyrisés sous le jet du robinet de la cuisine...

Nous supportons, car nous ne savions pas, nous non plus, les risques que couraient ainsi nos frêles personnalités!

On a d'abord supprimé les cahots. De mon temps, ces locaux étaient déjà devenus passablement symboliques. Je soupçonne le concierge d'y avoir entposé son combustible. Mais nous en avions une peur bleue tout de même...

Du concierge aussi, d'ailleurs, qui était un personnage redoutable, le seul devant lequel, par juste retour des choses, tremblait Monsieur le Directeur!

On a ensuite, supprimé une bonne partie des examens. Puis on a renoncé à attribuer des rangs aux élèves, partant de l'idée juste que, l'égalité régnant en plein dans le monde des adultes, il ne convenait pas de donner des idées fausses à ces chers petits.

On s'est avisé qu'il est fatigant d'apprendre par cœur. (Vous souvenez-vous, ô barbons de mon âge ? A avant, après, avec, chez, contre, dans, de... c'est d'ailleurs épatait pour dénicher les prépositions dans les mots croisés!)

Puis on a décidé que l'enfant ne devait pas apprendre, mais découvrir. Et plusieurs générations d'élèves se sont transformées en petits Pascal inventant la géométrie, la géographie ou l'imparfait du subjonctif. Lequel ne s'en est d'ailleurs pas relevé...

La discipline, elle aussi, est devenue matière à découverte. Librement consentie. En foi de quoi j'ai connu des classes où le maître faisait une punition lorsqu'il avait fauté. La classe jugeait.

Et puis, comme malgré tout ces innovations, les enfants se sentaient avoir toujours plus de peine à assimiler la règle des participes, on s'est aperçu que tout le mal venait de l'écriture. Trop compliquée, l'écriture latine! Je connaissais un jeune homme qui a dû, au cours de sa scolarité, user de trois écritures différentes: la latine, la script et la vaudoise, laquelle est, par définition, supérieure aux au-

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

- JEUDI: Il y aurait de quoi faire bien des heureux avec tout le bonheur qui se perd en ce monde. (Sénèque). VENDREDI: Jamais par la force on n'entra dans un coeur. (Molière). SAMEDI: Chaque heure de temps perdu dans la jeunesse est une chance de malheur pour l'avenir. (Napoléon). DIMANCHE: On n'a pas besoin de lumière, quand on est conduit par le ciel. LUNDI: L'amour risque de choses extraordinaires. (Molière). MARDI: Quand tout le monde est du même avis, c'est que personne ne réfléchit beaucoup. MERCREDI: Rien ne gâte plus l'amitié que l'exagération des mérites d'un ami.

LA SUISSE UNE ET DIVERSE

DANS LA PLUIE ET LES BRUNES

J'écrivais à ma table — dehors, pluie et brumes — quand je fus tiré de mon silence par les battements d'un stoupsin au timbre inconnu. Je me précipitai à la fenêtre: c'était Symphonien, le moutonnier, suivi de son chien « Féro » escortant une vache qu'un enfant menait par le licol. Ils s'arrêtèrent près de son chalet, devant l'étable de Martial où je les rejoins. Symphonien, b. ou comme un homme primitif, me tend la main en souriant et « Féro » me fête en me plantant ses pattes dans le ventre. La vache appartient à Ribordy, un des patrons de Symphonien; elle a fait le veau avant terme, son premier; le veau est mort et, la jeune mère se trouvant assez mal en point, le maître-berger a décidé qu'on allait, comme au service, la renvoyer dans ses foyers. Symphonien me confie: « Le veau y a mis le lait, mais elle ne sait pas le retenir et j'ai donc campé tout seul. Cette jeune mère éprouvée se nomme « Brunette » et elle a l'air toute dépaylée de se trouver « en ville », loin de son grand troupeau et dans ce silence bordé de cinq ou six chalets. Elle regarde inquiet, autour d'elle et beugle lamentablement.

En buvant un verre Survient Gordon, le garde-chasse. Il s'arrête et examine la bête: « Elle a avorté. — Mais, au nom du ciel! comment savez-vous? » dis-je — « Y a qu'à voir. » « Féro » me rejoint sous l'avent où je me suis mis.

Un chamôis tout malin Je m'enquiers des moutons. Tout va très bien. Il y a déjà eu trois naissances et les « mères d'agneaux » vont bien. Les chamôis et les marmottes se mêlent sans vergogne aux moutons. « Ainsi « Féro », il a couru après deux chamôis, mais, mon vieux, via! via! il n'a pas fait long pour revenir la langue pendante... Il le fallait voir les chamôis s'ils f... le camp! Le jour où Symphonien est allé aux lacs au cueillir du génetri (arthémise), il a vu l'aigle qui attaqua un chamôis. Le chamôis a fait alors sa parade classique: au moment où l'aigle plonge pour tenter de le renverser d'un coup d'aile, la bête se dresse sur ses pattes de derrière aussi haut qu'elle peut, et d'un coup sec de la tête en arrière, il tente d'égorger l'aigle avec la pointe de ses cornes, fines comme des aiguilles. L'aigle esquive et remonte, le chamôis retombe à quatre pattes; l'aigle revient en fureur; le chamôis se lance courageusement à l'assaut. « Mais ce chamôis-là, c'était un tout malin, commente Symphonien, parce que, moi, dans mes jumelles, j'ai tout vu: au moment où l'aigle remontait, le chamôis a bien regardé là où il allait faire son virage, et quand l'aigle a tourné, il a filé comme le vent et a sauté dans un ravin où il y avait de l'ombre, et il n'a plus bougé, et quand l'aigle est revenu, il était seul avec son ombre sous lui. Symphonien éclate de rire en pensant au bon tour que le chamôis avait joué à l'aigle et il conclut: « C'est égal, il avait eu une vraie peur, le chamôis, mais il a été plus malin que l'autre! »

LE COIN DU SOURIRE

TRAHISON DES « TYPOS »

Noble métier que celui d'imprimeur! Et ceux qui l'exercent ne sont pas peu fiers d'avoir en brassé une carrière qui est assurément la plus intellectuelle des professions manuelles. La coquette, substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres, est née avec l'imprimerie. Tout vieux journaliste en connaît qui firent le désespoir des protes et la joie silencieuse des rédactions... et la nôtre! Voici quelques exemples.

Un chamôis tout malin

Le président du Conseil s'est « rendu » (rendu) hier à l'Élysée — Il est mort subitement en « mangeant » (rangeant) son courrier. — Bienne est devenu un « centre » (centre) important. — Un wagon de « poupons » (coupons) est arrivé en gare de Bienne. — Ce régiment compte un assez grand nombre d'« enrégés » (d'engagés) volontaires. — A la vue de l'assassin, la jeune fille s'épanouit (s'épanouit). — Ils ont été logés dans le même « boord » (local). — Maître X. a « brailés » (brillé) pendant 25 ans au barreau. — On cherche, pour ménager agréablement, jeune « folle » (fille) active et minutieuse. — Le Vésuve lançait des « craves » (laves). — On annonce la mort de l'avoocat X. qui a « brailés » (brillé) pendant 30 ans à la Cour d'appel. — L'erreur du typo provient souvent d'une fautive lecture du manuscrit. Il se peut que l'écriture de l'auteur soit mauvaise; une petite minute d'inattention peut avoir des conséquences fâcheuses. Voyez ceci: Pendant la maladie qui devait emporter le prince Jérôme, oncle de Napoléon III, la presse publiait journellement les bulletins de santé. Un soir, « La Patrie », qui avait déjà annoncé qu'un peu d'amélioration s'était manifestée dans l'état de l'illustre malade, imprime en capitales flamboyantes: « Le vieux » (mieux) persiste!

Le mastic, qui désigne une intervention de lignes ou de groupes de lignes, un placement erroné d'un paquet de composition, engendre des mécomptes tout aussi curieux, si non plus cocasses. Il y a quel que temps, une gazette provinciale commit une erreur de mise en page qui fit sensation. Jugez-en: « Hier a été célébré avec éclat, en l'église Saint-Augustin, le mariage de M. José Hispano, l'excellent constructeur d'automobiles, avec Mlle Hélène du Pont-Mirabeau, fille de l'amiral et de Madame, née Ronds. Ces deux imbéciles ont été conduits par un agent au poste de police, où l'inspecteur a été dressé contre eux. Souhaitons qu'on les envoie réfléchir dans une maison de correction sur la stupidité de l'acte qu'ils viennent de perpétrer. »

Advertisement for Crème Borolan, a cosmetic product. It features a profile of a woman's face and text describing the cream's benefits for skin care and its origin in Switzerland.

REMARQUABLE INVENTION SUISSE

Une maison suisse a mis récemment au point un vêtement spécial protégeant avec toute efficacité contre la chaleur du feu. Son étoffe est composée d'un tissu ininflammable lamé d'une garniture en feuilles d'aluminium. Le poids de ce vêtement n'est que de 1 à 2,5 kilos. En cas d'incendie, on emploiera l'habillement complet, tandis que dans les cas de simple protection contre une chaleur violente, on pourra n'en employer que certaines parties — par exemple, lorsqu'il s'agit d'ouvriers travaillant devant des fours ou hauts-fournaux.

UN MUSICIEN EVITE UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

En 1894, dans les derniers jours de février, le compositeur Anton Dvorak, qui était alors directeur du Conservatoire national de New-York, faisait le voyage de Washington à New-York. Tout à coup une inquiétude extraordinaire s'empara de lui: il avait entendu, dans le rythme des roues, une fausse note qui se précisait de plus en plus.

NOUVELLES BIZARRES

Horel Kempf, chef de la communauté dans un village de 3000 âmes du North Dakota (U.S.A.) a été destitué parce qu'il avait permis que le médecin, en congé régulier de 3 semaines, fut remplacé par le vétérinaire du lieu. Fait curieux il n'y eut pas de décès durant ces trois semaines. Conduisant son auto en état d'ivresse, Charles Moberly de Peoria (Illinois) a heurté un passant. Arrêté, il a été condamné à rester en prison jusqu'à ce que sa victime sorte de l'hôpital.

A Dayton (Ohio) deux jeunes gens sont entrés dans un magasin de modes et ont lâché deux douzaines de rats d'une boîte qu'ils transportaient. Les dix vendeuses se sont enfuies en hurlant. Les deux malandrins sont alors partis tranquillement emportant la caisse.

M. André Boulou de Clermont (France) s'était plaint à la police pour un vol d'une paire de skis. Les recherches ont permis de savoir qu'ils avaient été donnés par Mme Boulou à son coiffeur contre 20 mises en plus.

A la grande soirée dansante de la police de la ville de Worcester, deux jeunes femmes, Helen Werny et Julie Karel ont été « soulagées » de leur sac à main.

Al Mc Carthy, de 49 ans, de Los Angeles, a été condamné à 175 jours de prison. Habillé en prêtre, il pénétrait dans les confessionnaux pour écouter les confessions.

Le coin de la ménagère

Quelques trucs de cuisine Nous donnons ci-dessous quelques trucs de cuisine dévoilés par des meilleurs cuisiniers de Paris:

Recettes utiles Les taches fraîches d'encre sur le bois s'ôtent en les frottant immédiatement avec de l'acool blanc.

Les taches de boue sur les tissus sombres se lavent avec du vinaigre tiède, laissant ensuite sécher à l'air.

Les objets en émail ne se gâteront pas si on les ôte, de temps en temps, avec de l'huile d'olive.

Les fourrures se conserveront bien mieux si de temps en temps elles seront laissées de nuit à l'air (seront) durant des soirées humides. En assouplissant ainsi la peau, on évitera la chute du poil.

Les mains resteront souples et douces si on les rince avec une légère solution aqueuse de borax.

Advertisement for Nestlé's Swiss Milk. It features the Nestlé logo and text in French: 'IL VIENT DE SUISSE' and 'VOUS L'APPRECIEREZ'. It describes the quality of the milk and its popularity.

Advertisement for Comptoir des Ciments. It lists the Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company, with contact information for Cairo and Alexandria.

Advertisement for Ciment Portland Artificiel. It promotes 'SUPERCRETE' and 'SEAWATER CEMENT' as high-quality artificial portland cement products.

Advertisement for Siegwart cement. It features an illustration of a factory and text in Arabic and French describing the company's products and location in Egypt.

Advertisement for Savoy Pharmacy Norton & Co. It lists the pharmacy's location in Cairo and its services, including the dispensing of medicines.

Advertisement for Barclays Bank (Dominion, Colonial and Overseas). It provides details about the bank's London offices and its global presence.

Advertisement for Khedivial Mail Line S.A.E. It lists regular departures from Alexandria to various destinations like Naples, Marseille, and Genes.

Advertisement for Khedivial Mail Line S.A.E. It features an illustration of a ship and lists departures to Naples, Marseille, and Genes, including contact information for the agent.